

EN BREF

Adoption de la loi réformant la justice

→ Les députés ont adopté dans la nuit le projet de loi sur la procédure pénale. Ce deuxième volet de la réforme de la justice s'inspire d'une des propositions de la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire d'Outreau. Elle prévoit notamment la création de pôles de l'instruction et l'enregistrement des gardes à vue et des auditions chez le juge d'instruction.

La Poste s'attaque aux files d'attente

→ Réduire le temps d'attente des clients: c'est le nouvel objectif affiché de La Poste. Une expérimentation est actuellement en cours dans une quarantaine de ses bureaux situés en région parisienne. Ce programme baptisé «Contre toute attente» devrait ensuite être élargi au reste de la France. Il prévoit notamment la mise en place d'un plus grand nombre d'automates et la création de postes de «responsables clients».

Nouvelle étape dans l'aide au logement

→ Dominique de Villepin et Jean-Louis Borloo devaient signer ce matin un accord de modération des loyers avec l'Union nationale de la propriété immobilière. En échange d'une baisse du prix des loyers, l'Etat garantit aux propriétaires le paiement des logements des personnes en situation précaire. Une convention effective dès le 1^{er} janvier prochain.

Assedic: 140 millions d'euros détournés

→ Les escroqueries à l'assurance chômage ont pris «un caractère industriel» et ont déjà coûté 140 millions d'euros aux Assedic. C'est la conclusion d'un rapport parlementaire présenté aujourd'hui à l'Assemblée. L'enquête fait état de «brèches» ouvertes par la simplification des formalités de créations d'entreprises.

POLITIQUE / Les idées de la «génération Internet»

Ils ont entre 20 et 38 ans, ne sont pas énarques, mais ils ont vocation à ériger la France de demain. Ce sont Razzye Hammadi, 26 ans, nouveau président des Jeunes socialistes, Quitterie Delmas, 28 ans, porte-parole des jeunes UDF de Paris ou encore Thierry Solère, 35 ans, maire adjoint et conseiller général UMP de Boulogne-Billancourt.

Il y a aussi Arnaud Murgia, 21 ans, coprésident des Jeunes Radicaux, Olivier Martinelli, 37 ans, «dir cab» de Jean-Marie Le Pen, Anne Le Strat, 38 ans, conseillère verte à la Mairie de Paris ou, enfin, Roxane Decorte, 35 ans, conseillère UMP du 18^e arrondissement de Paris.

Ils ont tous les sept été invités à débattre sur ce que sera la politique de demain avec de jeunes chefs d'entreprise. Ce débat est unique en son genre, puisqu'il a été organisé entièrement par des blogueurs citoyens: la Web TV politique, le PoliTiC'Show, LaTéléLibre (blog de John Paul Lepers), Agoravox (le journal citoyen), DesMotsDesCouleurs (un blog sur les actualités des jeunes engagés en politique) et la Générale de Production. L'émission, enregistrée dimanche soir dernier, sera diffusée sur le Web vendredi matin. Même si les débats ont été animés, tous se sont accordés sur le fait que l'Assemblée nationale n'est pas représentative. Nos futurs dirigeants auraient, comme prérogative, la prise en compte du vote blanc, le vote à la proportionnelle, le non-cumul des mandats, la thématique du développement durable ou encore la création de richesses par



Emission du site Internet PoliTiC'Show sur un bateau des Yachts de Paris, dimanche dernier.

le travail. Selon Anne Le Strat, Internet aurait façonné cette nouvelle génération, en court-circuitant les formes traditionnelles du militantisme avec permanences et manifestations. Quitterie Delmas, candidate UDF aux législatives à la 10^e circonscription de Paris évoque une génération d'enfants de soixante-huitards qui, a priori, n'avaient pas hérité de valeurs collectives. «La crise des banlieues et le CPE ont fait comprendre aux jeunes que l'action pouvait influencer sur la chose publique», reconnaît-elle. «Contrairement aux hommes politiques d'il y a 20 ans, nous avons tous travaillé en entreprise et savons aussi ce qu'est le chômage», conclut Thierry Solère.

C'est dit

«La nouvelle génération politique diffère de celle d'il y a vingt ans car elle est de moins en moins issue de l'ENA, du haut fonctionariat mais de la vraie vie. Le décalage entre les citoyens et les élus est en train de s'estomper.» Thierry Solère, maire adjoint et conseiller général UMP de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

DONS D'ORGANES / Les médecins tenus d'informer

→ C'est officiel: tout médecin traitant qui suit un patient âgé de 16 à 25 ans doit désormais l'informer de la possibilité du don d'organes. Selon un nouveau décret qui vient d'être publié au *Journal officiel*, le médecin est tenu de choisir le «moment qu'il juge opportun» pour informer le patient, sur les modalités de dons. Les médecins de l'éducation nationale et des établissements de l'enseignement supérieur doivent aussi participer à la sensibilisation des jeunes. Dès la semaine dernière, le site www.ledonlagreffeetmoi.com a été lancé par l'agence de biomédecine pour répondre aux éventuelles interrogations des potentiels donateurs, pendant qu'un miniguide a été encarté dans des journaux de la presse jeune. Un moyen de lever ce tabou aux personnes étrangères au cercle familial. Un Français sur deux estime qu'il est difficile d'aborder le sujet avec un proche.

FAIT DIVERS / Du nouveau dans l'affaire Godard

→ Sept ans que la France est tenue en haleine par cette affaire. Hier soir, le procureur de Saint-Malo, Jean-Luc Desport, a confirmé lors d'une conférence de presse que l'un des os repêché au large du Finistère est bien celui d'Yves Godard. Le docteur originaire du Calvados où il exerçait à Caen, avait disparu avec ses deux enfants, Marius et Camille, en septembre 1999 à bord du «Nick» un voilier de location. Jugeant cette disparition suspecte, la justice ouvrait une enquête une semaine plus tard pour homicide volontaire. Peu de temps après une perquisition au domicile du médecin permit de découvrir des traces de sang appartenant à son épouse Marie-France dont le corps n'a jamais été retrouvé. En juin 2000, au large de Saint-Brieuc, un pêcheur remontait dans son chalut deux crânes. L'un des deux devait être formellement identifié comme étant celui de la petite Camille. C'est une fois de plus la Manche qui fait resurgir l'affaire sur les devants de la scène: il y a deux mois, un marin pêcheur trouve dans son filet un fémur et un tibia à 70 km au nord de Roscoff. Les deux os, remis le 11 octobre à la

brigade nautique, ont depuis subi une analyse ADN dont les résultats ont été communiqués hier. «Le taux de fiabilité de l'extraction d'un ADN cellulaire est très important. Donc il n'y a que peu de doutes sur le fait que nous sommes bien en présence d'un reste humain du docteur Godard», a expliqué le procureur. Le maire de la commune où résidait le médecin a estimé mardi que l'identification mettait «fin à toute polémique» sur son éventuelle fuite.



Le docteur Yves Godard, en 1994.